

COMpte RENDU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 20h10.

Président de séance : Alain Dou.

Présents : Alain Dou, Ginette Dagou, Roselyne Marquié, Christophe Lemoine, Cathy Michalyk, Stéphane Dupraz.

Absents Excusés : Nicolas Guigard, Nadine Sutto, avec procuration.

Absents : Baptiste Belloc, Baptiste Marquié.

Secrétaire de séance : Cathy Michalyk.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du dernier conseil

• **Délibération concernant le transfert en pleine propriété de la ZA Hers Sud à la Communauté de Communes :**

Actuellement un terrain restant est à la vente sur la zone d'activité communale « Hers Sud » de Villefranche de Lauragais. Cette zone doit faire l'objet d'un transfert en pleine propriété afin de permettre à la communauté de communes des terres du Lauragais de vendre ces terrains.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

• **Délibération concernant le transfert Pool Routier pour l'aménagement voirie Lac de la Thésauque :**

Des travaux de voirie ont été nécessaires courant 2016 sur la voirie des aménagements du Lac de la Thésauque, propriété des Terres du Lauragais sur la commune de Montgeard. De ce fait, il a été acté que ces travaux d'aménagements d'un montant de 12 000 € HT soient répartis entre neuf communes « Ex CoLaurSud » (excepté la commune de Monestrol). Compte tenu du montant il est proposé que la somme globale soit divisée par 9 au prorata en fonction du pool de chacune. La participation financière pour la commune de Caignac serait de 646.01 € HT.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

• **Approbation de la convention et de la fiche d'impact relatifs à la création du service commun d'urbanisme :**

Il est proposé la création d'un service unique d'instruction sur la communauté de communes des Terres du Lauragais. La convention ainsi que la fiche d'impact ont été soumis à l'avis du Comité Technique de la communauté de communes qui a rendu un avis favorable.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

• **Délibération concernant la prestation du contrat groupe d'assurance statutaire 2019-2022 :**

L'actuel contrat groupe d'assurance (Contrat IRCANTEC et Contrat CNRACL détenus par le groupement GRAS SAVOYE/AXA France VIE) du CDG31 arrivant à leur terme le 31 Décembre 2018, le CDG31, va engager une consultation pour la passation de nouveaux contrats avec prise d'effet au 1^{er} Janvier 2019. Le CDG31 propose donc aux employeurs territoriaux de le mandater dans le cadre de cette procédure de mise en concurrence.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

• **Délibération pour l'attribution d'une subvention communale :**

Vote à l'unanimité pour un montant de 250 € attribué à l'association (Asso'COM)

• **Délibération pour la résiliation à l'adhésion Haute-Garonne Environnement (ex.SMEPE) pour 2018 :**

M. le Maire propose de résilier le contrat car la commune n'en a pas l'utilité.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

• **Questions Diverses :**

- Locations photocopieurs : révisions contrat en 08-2018.
- Fermeture du secrétariat du 2 au 5 janvier 2018.
- Inscription liste électorale jusqu'au 27 décembre 2017.
- Travaux en cours et à venir.

Clôture de séance : 22 H 15

Le Maire

Alain Dou

